Document généré le 23 avr. 2024 12:50

Lurelu
La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

La sélection et la censure

Yves Léveillé

Volume 17, numéro 3, hiver 1995

URI : https://id.erudit.org/iderudit/12550ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Léveillé, Y. (1995). La sélection et la censure. *Lurelu*, *17*(3), 27–27.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Quelques réflexions sur...

LA SÉLECTION ET LA CENSURE

Yves Léveillé

Yves Léveillé est coordonnateur au Bureau des ressources documentaires du ministère de l'Éducation du Québec. L'article qui suit a d'abord paru dans L'Index, *bulletin d'information de l'Association du personnel des services documentaires scolaires, en août 1994, en prévision du troisième congrès de l'APSDS, tenu à Montréal à la mi-novembre. L'article est reproduit avec l'aimable autorisation de* L'Index.

Un geste de compétence

La problématique de la sélection de la documentation à l'école est toujours «frissonnante» d'actualité. Elle soulève, entre autres, la question des valeurs, le droit à l'information et l'espace de la pratique professionnelle. Le court texte qui suit suggère quelques éléments de réflexion sur cette brûlante question.

La sélection de la documentation est une responsabilité professionnelle des plus exigeante pour la personne responsable de la bibliothèque de l'école. C'est une tâche complexe qui fait appel à toute sa compétence, tant celle acquise par la formation initiale que celle acquise par la pratique et l'expérience du milieu de travail. Choisir est toujours très difficile, peu importe le budget disponible. Choisir est aussi un geste de gestion qui oblige à prendre des décisions et à les justifier en vue d'assumer le développement cohérent de la collection pour le bénéfice des usagers.

Le comportement éthique

À l'école, la responsabilité d'éducation du personnel de bibliothèque commande un comportement éthique, c'est-à-dire celui de prendre position et d'exprimer un jugement éclairé et lucide sur une œuvre ou un ensemble d'œuvres. D'une part, cela demande de dépasser ses préjugés et, d'autre part, de dépasser l'abstention ou le refus d'avoir des opinions. Somme toute, c'est la recherche de l'équilibre dans la pratique du métier : Où commence le droit, où s'arrête le devoir ? Dans ce sens, le comportement éthique justifie le droit de faire savoir qu'un texte est mal traduit, qu'il est bourré de fautes de syntaxe et d'orthographe, que les informations sont inexactes. Il justifie également le droit de dénoncer des valeurs ou des comportements proposés comme normaux, anodins, cocasses ou drôles alors qu'en réalité ils sont violents, racistes, méprisants ou vulgaires. Il justifie enfin le droit de dire que la langue utilisée est incorrecte sur le plan du vocabulaire par exemple et que le traitement littéraire est sans intérêt... et autres avis pertinents. Le comportement éthique appartient aux individus. Il est nuancé et prend l'allure d'un code de déontologie pour mieux accomplir la tâche et garantir les meilleurs services et produits aux usagers.

La censure

La censure est de l'ordre de l'interdit. Elle s'applique à la lectrice et au lecteur, à une société; à la diffusion et à la libre circulation des œuvres ou des idées.

La censure est dogmatique et vise la soumission des personnes en vue de préserver une morale, une autorité ou un système. Elle cherche à imposer son code moral, assorti de punitions ou de récompenses. La censure s'oppose au libre choix. Elle est en quelque sorte une prise de position contre l'analyse critique, le point de vue différent, la sélection en définitive.

La sélection, oui

La sélection de la documentation, de type littéraire ou informative, s'appuie sur des critères précis, connus et justifiés. Elle ne relève pas du caprice ou du dogmatisme, car, au contraire, elle est un jugement éclairé sur une œuvre ou un ensemble d'œuvres, dans la recherche de la qualité, sans pour autant condamner à l'avance le lecteur ou la lectrice. La sélection consiste à faire une analyse critique des œuvres et à se prononcer sur leurs caractéristiques, selon une grille éprouvée. Elle vise avant tout à rendre disponible aux usagers les meilleurs ouvrages disponibles sur le marché et elle cherche aussi à rentabiliser des investissements financiers.

À l'école, la sélection de la documentation ne peut pas être dissociée des intentions éducatives de l'établissement et des seuils de réussite qu'on exige des élèves.

Autres lieux

Si l'école choisit, elle n'interdit pas pour autant l'accessibilité aux œuvres qui sont disponibles dans les librairies, dans les bibliothèques municipales ou autres, dans les magasins et même dans les pharmacies ou les dépanneurs.

En ce sens, la bibliothèque de l'école, dans sa recherche de qualité, ne peut pas être aveuglément accusée de censure par qui que ce soit.

348 pages / 22,95$